

J. Angoullian curé

L'an mil sept cent dix huit le onzième du mois de Juillet
après la publication des bans faite en cette paroisse par trois
jours de dimanche savoir le 12 le 19 et 26 Juin dernier dans
cette Eglise et dans l'Eglise de St. Marie Magdeleine de Massif
comme il nous a paru par le certificat du St. curé susdit de
dix dudit mois de Juillet signé par son curé de Massif après s'en être
celebré ny ayant aucun empêchement car même jour ont été par
nous mariés après que nous avons pris leur consentement mutuel
et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale Pierre le moine
aagé de 24 ans ou environ garçon thüllier fils de de Marin le moine
et de défunte Françoise Juliette de la paroisse de Massif et Catherine
Tixier fille de défunt Jean Tixier aagé de 22 ans ou environ et de
Catherine Gassier d'icelle paroisse en présence savoir du cote de l'époux
de Marin le moine son père et de Jean le moine son frère et du
cote de l'épouse de Catherine Gassier sa mère de Jean Jobey laigne
de Jean Jobey le Jeune ses oncles qui ont déclaré ne pouvoir être
ni signer de ce tout par l'absorption de Jobey laigne qui a signé

Pierre le moine

Catherine Tixier

Jean Jobey

J. Angoullian curé